

Zeitschrift: Le tracteur : périodique suisse du machinisme agricole motorisé
Herausgeber: Association suisse de propriétaires de tracteurs
Band: 16 (1954)
Heft: 10

Rubrik: Communiqués de l'association suisse

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 22.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Communiqués de l'association suisse

Votre opinion nous est précieuse!

Le «Tracteur» de décembre paraîtra au moment où sera commémoré le trentenaire de l'Association suisse de propriétaires de tracteurs (ASPT) et nous désirons particulièrement ouvrir les colonnes de ce numéro aux sociétaires. C'est pourquoi nous vous adressons les demandes suivantes:

Aux vétérans: bien qu'aucun groupement distinct de vétérans n'existe dans nos rangs et que nous n'ayons nullement l'intention d'en créer un, nous employons le terme «vétérans» pour désigner les membres qui font partie de l'association depuis plus de 20 ans (ce chiffre ne devant toutefois pas être pris de façon trop absolue). Nous prions tous ceux qui ont pris part à la fondation de notre organisation ou ont assisté de près à ses débuts de nous envoyer des souvenirs relatant ce que fut son activité à cette époque. Qu'ils nous disent aussi si, à leur avis, l'ASPT, poursuit toujours les buts qu'elle s'était fixés à l'origine.

Aux autres membres, et particulièrement aux jeunes: nous vous demandons de bien vouloir engager les sociétaires qui font partie de l'association depuis plus de 20 ans (ou qui en furent membres à l'origine pendant de nombreuses années) de donner suite à la demande adressée plus haut en nous écrivant. A vous-mêmes, directement, nous demandons quelques lignes nous disant brièvement ce que vous attendez personnellement de l'association et quelles sont celles de ses activités qui vous plaisent ou éventuellement vous déplaisent. Que personne ne se gêne d'exprimer sans réticences ce qu'il pense (nous ne craignons pas non plus de dire nous-mêmes certaines vérités à l'occasion!). Nous examinerons chaque critique et en ferons notre profit. De toutes façons, nous tâcherons loyalement de conformer encore mieux nos activités à vos vœux au cours de cette 4ème décennie.

Après un laps de temps de 30 années, il nous paraît indispensable de faire le point, car il est possible de s'écartier d'une manière ou d'une autre de la route fixée au début pendant une telle période. Notre organisation vit le jour par suite de la dureté des temps. Elle a été fondée par des paysans et doit rester une association de paysans, propriétaires de tracteurs. Il ne faut pas qu'elle serve à des fins non voulues et il est de votre devoir d'y veiller, sociétaires ! Ne refusez par conséquent pas de nous donner votre opinion concernant l'activité de l'association et soyez cordialement remerciés de votre précieuse collaboration.

R. Piller.



VICTOR MERZ, GENÈVE

1-3 Rue des Rois Téléphone 022 25 12 24
25 12 25

Atelier spécial pour pompes Diesel et Injecteurs. Spécialiste pour Bobinages, Magnétos, Dynamos, Démarreurs.

